



## Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

### Séance du jeudi 16 mai 2013

Conseillers communautaires en exercice : 140

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la CCIT du Doubs - 46 avenue Villarceau - 25000 Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Ordre de passage des rapports : 0.1, 0.2, 0.3, 0.4, 0.5, 1.1.1, 1.2.1, 1.2.2, 5.1, 5.2, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 7.5, 7.6, 7.7, 9.1, 9.2, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 4.1, 10.1, 10.2.

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 21h00.

**Étaient présents :** Amagney : M. Thomas JAVAUX Arguel : M. André AVIS Audeux : Mme Françoise GALLIOU Auxon-Dessous : M. Jacques CANAL, M. Jean-Pierre BASSELIN Auxon-Dessus : M. Serge RUTKOWSKI Avanne-Aveney : M. Laurent DELMOTTE, M. Jean-Pierre TAILLARD Besançon : M. Frédéric ALLEMANN (à partir du 0.3), M. Teddy BENEATEAU DE LAPRAIRIE (jusqu'au 7.6), M. Nicolas BODIN, M. Pascal BONNET (à partir du 0.2), Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA, M. Benoît CYPRIANI, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, Mme Béatrice FALCINELLA, Mme Françoise FELLMANN (jusqu'au 9.2), M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Jean-Noël FLEURY, Mme Catherine GELIN, M. Didier GENDRAUD (à partir du 0.3), Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT (à partir du 3.4), M. Abdel GHEZALI, M. Jean-François GIRARD (à partir du 0.3), M. Jean-Marie GIRERD (jusqu'au 2.4), M. Jean-Pierre GOVIGNAUX (jusqu'au 5.1), M. Nicolas GUILLEMET, M. Lazhar HAKKAR, Mme Martine JEANNIN, Mme Solange JOLY, M. Jean-Sébastien LEUBA (à partir du 0.3), M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT (à partir du 0.2), Mme Carine MICHEL, M. Frank MONNEUR, Mme Jacqueline PANIER (à partir du 0.2 et jusqu'au 9.2), Mme Françoise PRESSE, Mme Béatrice RONZI, M. Jean-Claude ROY, Mme Joëlle SCHIRRER (jusqu'au 2.4), Mme Marie-Noëlle SCHOELLER, Mme Catherine THIEBAUT (à partir du 0.2), Mme Corinne TISSIER, Mme Nicole WEINMAN (à partir du 5.2) Boussières : M. Bertrand ASTRIC, M. Roland DEMESMAY Busy : M. Philippe SIMONIN Chalezeule : M. Christian MAGNIN-FEYSOT Chalèze : M. Christophe CURTY Champagny : M. Claude VOIDEY Champvans-les-Moulins : M. Jean-Marie ROTH Chauenne : M. Bernard VOUGNON Chaudfontaine : M. Jacky LOUISSON Chemaudin : M. Bruno COSTANTINI Châtillon-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON (représentée par Mme Annie POIGNAND) Dannemarie-sur-Crête : M. Jean-Claude FORESTIER, M. Gérard GALLIOT (à partir du 0.3) Deluz : Mme Sylvaine BARASSI Ecole-Valentin : M. André BAVEREL, M. Yves GUYEN (à partir du 0.2) Fontain : M. Jean-Paul DILLSCHNEIDER (représenté par M. Jean-Pierre VAGNE) Franois : Mme Françoise GILLET, M. Claude PREIONI Gennes : Mme Maryse MILLET Grandfontaine : M. François LOPEZ La Chevillotte : M. Jean PIQUARD La Vèze : M. Jacques CURTY Mamirolle : M. Daniel HUOT, M. Robert POURCELOT Marchaux : M. Bernard BECOULET, Mme Brigitte VIONNET Miserey-Salines : M. Marcel FELT (représenté par Mme Ada LEUCI) Montfaucou : M. Michel CARTERON, M. Pierre CONTOZ Montferrand-le-Château : M. Marcel COTTINY, Mme Séverine MONLLOR Morre : M. Jean-Michel CAYUELA, M. Gérard VALLET Nancray : M. Jean-Pierre MARTIN, M. Daniel ROLET Noironte : M. Bernard MADOUX Novillars : M. Philippe BELUCHE (jusqu'au 2.4), M. Bernard BOURDAIS (jusqu'au 2.4) Pelousey : Mme Catherine BARTHELET Pirey : M. Jacques COINTET (représenté par M. Thierry RUFFIN), M. Robert STEPOURJINE Pouilley-Vignes : M. Jean-Michel FAIVRE Pugey : Mme Marie-Noëlle LATHUILIERE Rancenay : M. Michel LETHIER (représenté par M. Pierre PIGUET) Roche-lez-Beaupré : M. Stéphane COURBET (à partir du 0.2), M. Jean-Pierre ISSARTEL (jusqu'au 9.2) Routelle : M. Claude SIMONIN Saône : M. Alain VIENNET Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU, M. Christian BOILLEY Tallenay : M. Jean-Yves PRALON Thise : M. Jean TARBOURIECH Torpes : M. Dominique GRUBER Vaire-Arcier : M. Patrick RACINE Vaire-le-Petit : Mme Michèle DE WILDE (à partir du 2.1)

**Étaient absents :** Besançon : Mme Hayatte AKODAD, M. Patrick BONTEMPS, M. Yves-Michel DAHOUI, M. Jean-Jacques DEMONET, M. Philippe GONON, Mme Valérie HINCELIN, Mme Sylvie JEANNIN, M. Jacques MARIOT, Mme Annie MENETRIER, Mme Nohzat MOUNTASSIR, M. Michel OMOURI, Mme Elisabeth PEUIGNOT, Mme Danièle POISSENOT, Mme Monique ROPERS, M. Jean ROSSELOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Zahira YASSIR-COUVAL Beure : M. Philippe CHANEY, M. Auguste KOELLER Braillans : M. Alain BLESSEMILLE Chalezeule : M. Raymond REYLE Champoux : M. Thierry CHATOT Chemaudin : M. Gilbert GAVIGNET Châtillon-le-Duc : M. Philippe GUILLAUME Grandfontaine : M. Laurent SANSEIGNE Larnod : Mme Gisèle ARDIET Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Miserey-Salines : M. Denis JOLY Osselle : M. Jacques MENIGOZ Pelousey : Marie-Christine THEVENOT Pouilley-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET Saône : Mme Maryse BILLOT Thise : M. Bernard MOYSE Thoraise : M. Jean-Michel MAY Vaux-les-Prés : M. Bernard GAVIGNET Vorges-les-Pins : M. Patrick VERDIER

**Secrétaire de séance :** M. Serge RUTKOWSKI

#### Procurations de vote :

**Mandants :** G. VERRO, Y.M. DAHOUI, J.J. DEMONET, F. FELLMANN (à partir du 2.1), D. GENDRAUD (jusqu'au 0.2), F. GERDIL-DJAOUAT (jusqu'au 3.3), J.P. GOVIGNAUX (à partir du 5.2), V. HINCELIN, J. MARIOT, A. MENETRIER, N. MOUNTASSIR, M. OMOURI (à partir du 0.2), J. PANIER (à partir du 2.1 et jusqu'au 2.4), D. POISSENOT, J. ROSSELOT (jusqu'au 2.4), S. WANLIN, N. WEINMAN (jusqu'au 5.1), Z. YASSIR-COUVAL, A. BLESSEMILLE, D. PARIS, D. JOLY, J. MENIGOZ, M.C. THEVENOT, J.P. ISSARTEL (à partir du 2.1), B. MOYSE, M. DE WILDE BESANCON (jusqu'au 9.2)

**Mandataires :** S. RUTKOWSKI, M.N. SCHOELLER, B. FALCINELLA, M. LOYAT (à partir du 2.1), E. DUMONT (jusqu'au 0.2), N. BODIN (jusqu'au 3.3), F. MONNEUR (à partir du 5.2), F. PRESSE, L. HAKKAR, S. JOLY, B. CYPRIANI, P. BONNET (à partir du 0.2), J. SCHIRRER (à partir du 2.1 et jusqu'au 2.4), A. GHEZALI, J.M. GIRERD (jusqu'au 2.4), C. MICHEL, J.C. ROY (jusqu'au 5.1), C. DEVESA, B. VIONNET, C. PREIONI, A. LEUCI, M. CRABBÉ-DIAWARA, C. BARTHELET, S. COURBET (à partir du 2.1), J. TARBOURIECH, F. GALLIOU (jusqu'au 9.2)

Délibération n°2013/002121

Rapport n°10.1 - Etat des décisions du Bureau dans le cadre de sa délégation du Conseil

## Etat des décisions du Bureau dans le cadre de sa délégation du Conseil

**Rapporteur : Jean-Louis FOUSSERET, Président**

**Commission : Questions diverses**

### Résumé :

Conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, et afin d'accroître la réactivité du processus décisionnel, le Conseil de Communauté a, par délibération du 28 mars 2013, accordé au Bureau les pouvoirs et attributions nécessaires à l'accomplissement de diverses opérations de gestion courante, pour la durée du mandat.

La présente délibération a pour objet d'informer le Conseil de Communauté des décisions prises par le Bureau dans le cadre de ses attributions déléguées.

Après avoir entendu l'exposé des rapporteurs et en avoir délibéré, le Bureau du 25 avril 2013 a pris les décisions suivantes.

### **Organisation de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon**

#### Désignation d'un secrétaire de séance - Approbation du procès-verbal de la séance de Bureau du 07/03/13

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, Monsieur le Président :

- a ouvert la séance du Bureau,
- a procédé à la vérification du quorum,
- a annoncé les pouvoirs reçus pour la séance.

A l'unanimité, le Bureau :

- a nommé M. Alain BLESSEMAILLE comme secrétaire de séance,
- a approuvé le procès-verbal de la séance de Bureau du 7 mars 2013.

### **Commission n°06 : Prospective, Préparation et accompagnement des grands projets**

#### Saisine du Conseil de Développement Participatif (CDP) et arrêt du programme de travail partagé 2013-2015

A l'unanimité, le Bureau :

- a pris connaissance du rapport,
- s'est prononcé favorablement sur les critères portés par l'Agglomération pour le choix des chantiers du CDP,
- s'est prononcé favorablement sur la saisine du CDP sur les sujets mentionnés sur le calendrier (saisines et autosaisines) pour le mandat 2013-2015 en vue d'un démarrage des premiers travaux du CDP en mai.

### **Commission n°01 : Finances, Ressources Humaines, Communication, TIC**

#### **Finances**

##### Garanties d'emprunt - Compétences Habitat et Economie - Avril 2013

M. FOUSSERET n'a pas pris part au vote.

A l'unanimité, le Bureau s'est prononcé favorablement sur les demandes de garanties d'emprunts déposées en matière d'habitat par Habitat 25 et Néolia et en matière économique par la SAIEMB Logement pour un montant total de 465 048,60 €.

## **Commission n°05 : Culture, Tourisme, Sports**

### Sites Unesco transfrontaliers - Convention et information sur les actions

A l'unanimité, le Bureau :

- s'est prononcé favorablement sur le principe de ce partenariat autour de la promotion en commun des sites UNESCO franc-comtois et suisses,
- a autorisé Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention de partenariat à intervenir dans ce cadre.

## **Commission n°07 : Habitat, Politique de la Ville**

### Demandes - de subvention dans le cadre des actions de l'OPAH et de l'aide « AAPEL » (subventions < 10 000 €)

A l'unanimité, le Bureau s'est prononcé favorablement sur 6 demandes de subvention correspondant à un engagement total prévisionnel de 67 949 €.

## **Commission n°03 : Economie, Emploi et Insertion**

### Zone des Marnières - Acquisition d'un bien auprès de Grand Besançon Habitat

MM. MOYSE et STEPOURJINE n'ont pas pris part au vote.

A l'unanimité, le Bureau :

- a autorisé l'acquisition par la CAGB de la propriété bâtie cadastrée « Section AP 109 Au Savurot » d'une contenance de 10ares97 sise sur la commune de Chalezeule auprès de Grand Besançon Habitat, pour un montant de 265 000 € (hors frais d'acte notarié),
- a autorisé Monsieur le Président, ou son représentant, à signer l'acte notarié utile à cette acquisition.

## **Commission n°04 : Développement durable, Environnement, Cadre de vie**

### Accompagnement à la création d'activités agricoles - Demande de subvention de l'AFIP

A l'unanimité, le Bureau :

- s'est prononcé favorablement sur l'attribution d'une subvention de 6 500 € à l'AFIP en 2013,
- a autorisé Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention correspondante.

### Charte Paysagère - Programme d'actions 2013 dans le cadre de la convention avec le CAUE du Doubs

M. STEPOURJINE n'a pas pris part au vote.

A l'unanimité, le Bureau :

- s'est prononcé favorablement sur le programme d'action 2013 du CAUE,
- s'est prononcé favorablement sur l'attribution d'une subvention de 10 000 € au CAUE,
- a autorisé Monsieur le Président, ou son représentant, à signer l'avenant à la convention correspondant.

**Le Conseil de Communauté prend connaissance des décisions du Bureau dans le cadre de sa délégation du Conseil.**

Préfecture de la Région Franche-Comté  
Préfecture du Doubs  
Contrôle de légalité **DRCT**  
Le Président

Reçu le **24 MAI 2013**